

Séance extraordinaire du 14 mars 2022

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce quatorzième jour du mois de mars deux mille vingt-deux à seize heures neuf, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Isabelle Demers et Fleur Paradis.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Edith Bellemare, assistante-greffière, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2022-01-51

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2022-01-52

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (lot 3 018 366 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-004](#)

En conformité à la résolution CV-2022-00-72 fixant au 14 mars 2022 à 16 h la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (lot 3 018 366 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 16 h 10 et se termine à 17 h 17.

Monsieur David Gagné, conseiller en patrimoine du Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti de la Direction de l'urbanisme, présente le dossier de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (lot 3 018 366 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Sont entendus dans l'ordre :

- monsieur Frédéric Morin, requérant est absent ;
 - monsieur Pierre-Paul Sénéchal, Giram, monsieur Gaston Cadrin, Giram, et monsieur Jean-Louis Vallée, Fédération histoire Québec, appelants.
-

CV-2022-01-53

Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (lot 3 018 366 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-010](#)

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble au 466-468, rue Saint-Joseph (secteur Lévis), correspondant au lot 3 018 366 du cadastre du Québec;

ATTENDU la décision du comité de démolition rendue le 25 mai 2021 autorisant la demande de démolition et approuvant le programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé déposé dans le cadre de cette demande;

ATTENDU la tenue de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 mars 2022;

ATTENDU les arguments présentés par le requérant et les appelants dans le cadre de cet appel ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De fixer au 28 mars 2022, au cours d'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la date pour le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (lot 3 018 366 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-01-54

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2022-01-55

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 17 heures 22, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
